

Juin 2021

Étude sur les incendies spontanés de véhicules de plus de 3,5 t transportant des marchandises, hors accident

Fiche de présentation

Contexte et objectif

Une première étude sur les incendies spontanés de véhicules lourds survenus au cours de l'année 2006 a été réalisée par le BEA-TT dont le rapport final a été émis le 22 janvier 2007. Cent-dix incendies spontanés ont été analysés, qui ont mis en évidence les éléments principaux suivants :

- ces incendies spontanés ne conduisent quasiment jamais à des conséquences corporelles ;
- ils ont souvent été constatés sur des longs parcours continus, notamment sur autoroute ;
- si l'origine du feu se situe essentiellement au niveau du moteur pour les autocars et autobus, ce n'est que plus rarement le cas pour les autres véhicules. Pour les véhicules remorqués, l'origine est principalement située au niveau des essieux, mettant bien souvent en évidence un manque d'entretien.

L'étude concluait notamment à la nécessité de poursuivre et renforcer les investigations sur ces départs de feu intempestifs.

Depuis le début de l'année 2021, plusieurs départs de feu ont pu être repérés par le BEA-TT, essentiellement via la surveillance des articles de presse, dont certains concernent des véhicules remorqués.

Enjeux et problématique

Dans la plupart des cas, les flammes sont vues tardivement par le conducteur, qui sera amené à s'arrêter où qu'il se trouve, même en ville ou dans un tunnel, et qui ne sera plus en mesure de maîtriser l'incendie. Il est rare que le véhicule tracteur puisse être dételé pour réduire le risque d'embranchement de son carburant. Parmi ces incidents, certains concernent des PL transportant des matières dangereuses.

Cela pose la question de la détection et des moyens d'extinction : efficacité des extincteurs de bord, formation des chauffeurs aux risques liés à l'incendie et réactions à mettre en œuvre.

Leurs conséquences étant principalement matérielles et ne nécessitant donc pas l'engagement de suites judiciaires ou d'action importante des forces de police ou de gendarmerie, ces événements ne font que très rarement l'objet d'un signalement officiel. Ils ne sont pas répertoriés par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).

Ce constat nécessite dans un premier temps de mettre en œuvre des procédures particulières de recueil d'informations afin d'améliorer le recensement de ces événements et de permettre de mener les investigations nécessaires à l'identification des causes de ces départs de feu.

Périmètre et objet de l'étude

L'étude portera sur les départs de feu intempestifs affectant des véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes, sur la période début 2021 à fin 2022. En fonction des données obtenues, la période de recueil pourra être étendue.

Cette étude exclut les véhicules de transport de personnes pour lesquels les occurrences sont moins fréquentes, dont les causes d'incendie et les risques associés sont différents, et qui ont fait l'objet de plusieurs enquêtes récentes.

Une analyse approfondie des principales causes ayant conduit à ces événements sera réalisée afin de permettre de proposer des pistes d'amélioration pour en limiter la fréquence et la gravité.

Ces incidents laissant bien souvent peu de traces pour comprendre l'origine d'un incendie, il pourra s'avérer nécessaire de faire appel à des experts sur ce sujet précis.

Les entités à associer

Afin d'améliorer le recensement et l'accès aux informations nécessaires à une bonne compréhension des événements et à la formulation d'éventuelles recommandations, différents acteurs seront associés et sensibilisés au plus tôt à la démarche, dont les services d'intervention et de secours, les compagnies d'assurance en charge du transport de marchandises, les gestionnaires principaux du réseau routier, les transporteurs routiers, les constructeurs de véhicules ainsi que les équipementiers.

Livrable

À l'issue des investigations et analyses menées, un rapport sera mis en ligne sur le site Internet du BEA-TT à une date à préciser en fonction des modalités de mobilisation des partenaires.